

	<p>Ville de Saint-Loubès (Gironde)</p> <p>Séance du Conseil Municipal du mercredi 27 février 2013 18h00</p>	<p>Compte-rendu</p> <p><i>Articles L2121-25 et R2121-11 du Code général des collectivités territoriales</i></p>
---	---	--

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal :.....29

DATE DE LA CONVOCATION : 20/02/2013

En exercice :.....29

DATE D'AFFICHAGE : 20/02/2013

L'an deux mil treize et le vingt-sept février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LOUBÈS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'hôtel de ville de SAINT-LOUBÈS, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Présents	DURAND Pierre BARIANT Pierre BAUDET Jean Michel BONNAMY Monique BONNEAU-CASTET Jean-François BOVA Marie DUVERNE Bernard GONZALEZ José GOULLAUD Françoise (arrivée à 18h20)	LIGNAC Bernadette OLIVER Joëlle QUILICO Chantal RUBIO Marie-Christine RODRIGUEZ André RUNDSTADLER Marianna SEVERIN Marie-France STURNY Lilian
Absents qui avaient donné pouvoir	BELMONTE Brigitte à DUVERNE Bernard BERTHELIER Jean-Michel à LIGNAC Bernadette HAUTEFAYE Colette à BONNAMY Monique MASSONNEAU Bernard à BARIANT Pierre	
Excusés	BERGAMO Florence DURAND Agnès GIACOMINI Pierre KNIBBS Paula LAMBERT Sylvie MAUGET Denis REY Gérard ROUX Serge	
Secrétaire de séance	GONZALEZ José	

§§§

Le Maire ouvre la séance à 18h00. Il désigne un secrétaire de séance, puis demande si le procès-verbal du précédent conseil appelle des observations de la part des conseillers.

Des observations sont faites.

Il est procédé au vote. Le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2012 est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire aborde ensuite l'ordre du jour.

I - FINANCES

• D2013-02-01 AUTORISATION D'INVESTISSEMENT

Dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, de liquider et mandater, des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétisés l'année précédente.

Il est proposé d'autoriser les dépenses suivantes :

Programme	Montant maximal
87- Cuisine centrale	100 000
62 - Dignes	25 000

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal qui débat. Il est procédé au vote.
La délibération relative à l'autorisation d'investissement est adoptée à l'unanimité.

II - MARCHÉS PUBLICS

• D2013-02-02 MARCHÉ PUBLIC N° 2012MAPA02 – AVENANTS CUISINE CENTRALE

Vu l'article L2122-22-4° du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°D2012.05.09 du 30 mai 2012 attribuant des lots du marché public n°2012MAPA02 relatif aux travaux de construction de la cuisine centrale,

L'exécution du chantier de construction de la cuisine centrale et des deux restaurants scolaires a nécessité des modifications par rapport au projet initial, qui entraînent des plus-value et des moins-values pour certains lots.

Ces modifications du prix initial imposent de prendre des avenants pour les lots concernés, qui sont récapitulés ci-dessous (la numérotation des avenants se fait par lot) :

N°	Entreprise	Description des travaux en plus ou moins values	Montant initial (€ HT)	Nouveau montant (€ HT)
1	Lot 1 - DIRIK'S	Modification diverses de prestations 3 359,73 Réalisation plate-forme de chantier - 5 725,40 TOTAL AVENANT : - 2 365,67€	469 920,00 €	467 554,33 €
1	Lot 5 – DL OCEAN	Fermeture arrière de la clôture 2 080,00 Fermeture portail 2 vantaux 1 980,00 Coffrage inox raccordement fontaines 760,00 Cloison local technique 4 470,00 Suppression supports plafonds - 4 484,00 Sérigraphie portail coulissant - 1 850,00 TOTAL AVENANT : 2 956,00€	71 909,00 €	74 865,00 €
1	Lot 6 – ATELIERS DUPHIL	Bloc porte Thalasso 3 002,00 Bloc porte 1 vantail supprimé - 1 074,01 TOTAL AVENANT : 1 927,99€	40 064,67 €	41 992,66 €
1	Lot 7 – Florent CECCHINI	Isolation thermique 2 103,16 TOTAL AVENANT : 2 103,16 €	84 413,13 €	86 516,29 €
1	Lot 11 - SAINT- LOUB'ELEC	Alimentation châssis basculants 2 740,00 TOTAL AVENANTS : 2 740,00€	130 319,00 €	133 059,90 €
1	LOT 13 – AQUITAINE TP	Réalisation plate-forme de chantier 11 450,80 Modification système assainissement -14 993,20 TOTAL AVENANT : - 3 542,40€	169 553,30 €	166 010,90 €

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal qui débat. Il est procédé au vote.

La délibération relative aux avenants du marché public de travaux de la cuisine centrale est adoptée par 21 voix pour et 1 voix contre (J.-F. BONNEAU CASTET)

III - RESSOURCES HUMAINES

- **D2012-02-03 TABLEAU DES EFFECTIFS**

Il appartient au conseil municipal, sur proposition du Maire, de déterminer les effectifs du personnel de la commune.

Il convient donc d'adapter le tableau des effectifs de la commune selon le tableau ci après :

Création	Suppression	Date
Animateur principal 2ème classe	animateur	1/04
Agent de maîtrise principal	agent de maîtrise	1/04
3 adjoints d'animation 1ère classe	3 adjoints d'animation 2ème classe	1/04
Technicien principal 2ème classe	technicien	1/04
Directeur de camp ski		Mars 2013

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal qui débat. Il est procédé au vote.

La délibération relative au tableau des effectifs est adoptée par 21 voix pour et 1 abstention (J.-F. BONNEAU CASTET).

IV - DIVERS

- **D2013-02-04 CONVENTION SEMOCTOM CLOS DE GRAFEUIL**

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les modalités de prise en compte des habitants du clos de Graffeuil (15 maisons individuelles) par le SEMOCTOM sont les suivantes :

- Nombre d'habitants pris en compte : 37
- Participation complémentaire : 110,52 €
Soit 4089,24 € annuels.

Cette contribution sera versée par l'association syndicale du lotissement à la communauté des communes pour reversement au SEMOCTOM.

La convention prendra fin lors du prochain recensement national ou complémentaire.

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal qui débat. Il est procédé au vote.

La délibération relative à la convention avec le SEMOCTOM est adoptée à l'unanimité.

- **D2013-02-05 AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE – APPROBATION DU BUDGET 2013**

La commune de Saint-Loubès a confié, par délibération n° D2012.03.01 du 29 mars 2012, la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage à la société AQUITANIS (33 028 BORDEAUX)

Il convient d'approuver le projet de budget de fonctionnement pour 2013 (pièce jointe) :

	Recettes (€ HT)	Dépenses (€ HT)	Participation communale (€ HT)
Budget initial 2012	86 740,00 €	86 740,00 €	17 612,00 €
Budget 2013	87 804,00 €	87 804,00 €	17 831,00 €

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal qui débat. Il est procédé au vote.

La délibération relative au budget 2013 de l'aire d'accueil des gens du voyage est adoptée à l'unanimité.

V - QUESTIONS DIVERSES

- **INFORMATION : TABLEAU ANNUEL 2012 DES MARCHÉS PUBLICS**

Conformément à l'article 133 du code des marchés publics, la liste des marchés publics conclus en 2012 est communiquée selon la forme définie par l'arrêté du 21 juillet 2011 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices.

Voir pièce jointe.

Cette liste sera également publiée sur le site internet de la commune : www.saint-loubes.fr.

Réforme des rythmes scolaires

- **LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**

Monsieur le Maire présente la réforme des rythmes scolaires adoptées par le Gouvernement et ses conséquences pour Saint-Loubès. Les membres du conseil municipal en débattent.

Une fois l'ordre du jour épuisé, il est procédé au tour de table.

La séance est levée à 18h50.

TABLEAU DES DÉLIBÉRATIONS	
D2013.02.01	AUTORISATION D'INVESTISSEMENT
D2013.02.02	MARCHÉ PUBLIC N° 2012MAPA02 – AVENANTS CUISINE CENTRALE
D2013.02.03	TABLEAU DES EFFECTIFS
D2013.02.04	CONVENTION SEMOCTOM – CLOS DE GRAFEUIL
D2013.02.05	AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE – APPROBATION DU BUDGET 2013
	INFORMATION : TABLEAU ANNUEL 2012 DES MARCHÉS PUBLICS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TABLEAU DES PARAPHES			
<i>Nom</i>	<i>Signature</i>	<i>Nom</i>	<i>Signature</i>
DURAND Pierre		BARIANT Pierre	
BAUDET Jean-Michel.		BELMONTE Brigitte	
BERGAMO Florence		BERTHELIER Jean-Michel	
BONNAMY Monique		BONNEAU- CASTET Jean- François	
BOVA Marie		DURAND Agnès	
DUVERNE Bernard		GIACOMINI Pierre	
GONZALEZ José		GOULLAUD Françoise	
HAUTEFAYE Colette		KNIBBS Paula	
LAMBERT Sylvie		LIGNAC Bernadette	
MASSONNEAU Bernard		MAUGET Denis	
OLIVER Joëlle		QUILICO Chantal	
REY Gérard		RODRIGUEZ André	
ROUX Serge		RUBIO Marie- Christine	
RUNDSTADLER Marianna		STURNY Lilian	
SEVERIN Marie- France			